Centre Patronal

Monsieur le Conseiller fédéral
Albert Rösti
Chef du DETEC
Palais fédéral Nord
3003 Berne

Par courrier électronique :
gesetzesrevisionen@bfe.admin.ch

Paudex, le 25 août 2023

Consultation : loi sur l'approvisionnement en électricité (réserve d'électricité)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Notre organisation a examiné avec intérêt l'objet cité en titre, mis en consultation par vos soins. Par la présente, nous souhaitons vous faire part de notre position.

Remarques générales

2022 a été l'année du réveil de la Suisse en matière d'approvisionnement énergétique. En effet, la nouvelle donne géopolitique a accéléré un mouvement déjà entamé depuis quelques années : celui d'un déséquilibre entre l'offre et la demande en énergie, tant au niveau européen que global. Le résultat ne s'est pas fait attendre et a pris la forme d'une hausse brutale et massive du prix de l'énergie, en particulier de l'électricité, qui a lui-même entraîné une hausse significative de l'inflation avec son cortège de conséquences économiques et sociales. Face à cette situation, le Conseil fédéral a mis en place une série de mesures d'urgence qui se sont avérées utiles pour trouver des solutions rapides, notamment sous la forme d'une baisse de la consommation. Parmi celles-ci, la campagne de promotion des économies d'énergie de l'automne 2022 a produit des effets intéressants, sans toutefois peser sur l'économie. Ces résultats sont réjouissants du point de vue du Centre Patronal qui défend en général les mesures de sensibilisation des consommateurs, en particulier en matière énergétique. De même, la constitution d'une réserve hydraulique hivernale d'urgence, bien que coûteuse pour les consommateurs, s'est avérée judicieuse. En effet, elle a rassuré les principaux acteurs économiques en renforçant la capacité de la Suisse à passer l'hiver à l'abri des risques de pénurie.

Malheureusement, on doit aujourd'hui constater que la question de l'approvisionnement énergétique à moyen et long terme demeure entière. C'est particulièrement vrai pour les mois de février et mars durant lesquels la Suisse produit beaucoup moins d'électricité hydraulique et se voit contrainte d'importer une large part de sa consommation. En effet, à l'heure actuelle, les incertitudes géopolitiques demeurent entières et continuent donc à affecter négativement les marchés internationaux, en particulier ceux du gaz et de l'électricité (intimement liés puisque les prix de l'électricité sont corrélés avec ceux du gaz). Par ailleurs, la production d'électricité de la plupart des pays de l'UE demeure sous pression en raison de divers facteurs techniques. Par conséquent, la Suisse ne peut pas compter sur un approvisionnement garanti par ses voisins. Compte tenu des coûts très importants associés à une pénurie d'électricité brutale, le Conseil fédéral estime que la question de l'approvisionnement énergétique demeure stratégique pour l'avenir du pays. Le Centre Patronal salue cette lecture et la soutient pleinement.

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case postale 1215
1001 Lausanne
T +41 58 796 33 00
F +41 58 796 33 11
info@centrepatronal.ch

Kapellenstrasse 14
Postfach
3001 Bern
T +41 58 796 99 09
F +41 58 796 99 03
cpbern@centrepatronal.ch

www.centrepatronal.ch

Le Centre Patronal soutient la constitution d'une grande réserve d'électricité d'hiver

Tout comme le Conseil fédéral, le Centre Patronal souhaite que la Suisse puisse augmenter encore sa résilience en se prémunissant du mieux possible contre toute pénurie d'approvisionnement. En ce sens nous soutenons les mesures de pérennisation de la réserve hydraulique d'hiver (ainsi que celles liées aux groupes électrogènes de secours organisés en « pool »). Cette réserve doit continuer à pouvoir servir d'assurance en cas d'hiver rigoureux, synonyme d'une hausse de la consommation énergétique du pays. Toutefois, nous sommes d'avis que cette seule réserve n'est pas suffisante pour faire face à des dépenses extraordinaires. Selon nous, il convient donc de mettre en place des garanties additionnelles. Nous nous félicitons donc que le Conseil fédéral propose de constituer une réserve supplémentaire en s'assurant de la disponibilité de plusieurs centrales thermiques exploitables au gaz et au pétrole. Ces centrales constituent une solution satisfaisante puisqu'elles seront capables d'assurer rapidement une production de secours additionnelle. Nous appuyons également la proposition du Conseil fédéral selon laquelle la production de ces nouvelles centrales thermiques ne doit pas être lancée en dehors des situations de pénurie avérée ou imminente. En effet, cette situation serait contre-productive pour les objectifs de transition énergétique de la Suisse.

Une réserve hydraulique d'hiver complétée par une réserve thermique permettra à la Suisse de disposer d'une double assurance permettant d'envisager avec sérénité les scénarios d'approvisionnement les plus sombres, au moins pour les prochaines années.

Le spectre d'une pénurie s'éloigne mais celui d'une hausse des coûts se rapproche

Si la politique prudente du Conseil fédéral doit être saluée, il convient néanmoins de souligner qu'elle aura un coût à la charge des consommateurs, pourtant déjà très sollicités par des hausses de prix sur les marchés en 2022 et 2023. En effet, le Conseil fédéral prévoit de financer les contributions d'investissement nécessaires au développement de ces centrales thermiques (au maximum CHF 20 millions par an) par le biais d'une hausse des prix payés par les consommateurs. Cette hausse doit prendre la forme d'un « supplément pour l'utilisation du réseau ». Si la hausse envisagée est modérée et peut être encaissée par la plupart des acteurs économiques, il est plus que jamais important de trouver des solutions durables pour éviter que les dépenses énergétiques n'augmentent encore. En ce sens, le Centre Patronal encourage le Conseil fédéral à reprendre et même à pérenniser ses campagnes de communication visant à sensibiliser le grand public. En effet, il apparaît que les bons réflexes pour diminuer la consommation énergétique ont tendance à se perdre. La meilleure énergie demeure celle qu'on n'utilise pas.

Conclusions politiques

Compte tenu des observations susmentionnées, le Centre Patronal se montre très satisfait par les propositions du Conseil fédéral visant à modifier la loi sur l'approvisionnement en électricité (réserve d'électricité). En effet, tout comme le Conseil fédéral, le Centre Patronal se montre encore préoccupé par la situation actuelle sur les marchés internationaux et souhaite se prémunir au maximum contre les risques de pénurie. Enfin, le Centre Patronal considère que les efforts pour diminuer la consommation énergétique du pays devraient se poursuivre et attend du Conseil fédéral des nouvelles mesures pour lutter contre le gaspillage et pour promouvoir l'efficience énergétique.

Centre Patronal

Cenni Najy